

Le Conseil Municipal se réunira le jeudi 20 Décembre 2018 à 19h30 salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Validation Avant Projet Sommaire - **Délibération**

PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt Décembre dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance **extraordinaire** publique sous la présidence de Madame CASBOLT, Maire.

Convocation du 18 Décembre 2018 ((Présent Excusé (P) Pouvoir))

Mr SPAY Romain (P)
 Mr COGNARD Denis (P)
 Mme CANARD Catherine
 Mr DUFOUR Sébastien (P)
 Mr MIDEY Jean-Yves

Mme DESSEIGNE Sophie
 Mme DASSONVILLE Denise
 Mr WILSON Douglas
 Mme HAMET Rachel
 Mme CASBOLT Josiane

Mr DURAND Pascal (P)
 Mme DUCOTE Corinne
 Mr SPAY Pierre-Yves
 Mme WILSON Marie-Claude

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude WILSON est désignée secrétaire de séance.

1. Validation Avant Projet Sommaire Place des Marcs - Délibération

⇒ Rappel de la délibération N° 2018-005 du 12 Février 2018 approuvant le lancement de l'opération de réhabilitation –extension en cœur de village.

⇒ Rappel de la délibération N° 2018-030 du 05 Juillet 2018 confiant le projet à l'architecte Bernard Coudeyre Rey à Mâcon.

Madame le Maire présente l'Avant Projet Sommaire (APS) composé :

- de plans, coupes et façades,
- d'un tableau des surfaces par ensemble fonctionnel,
- d'une estimation provisoire du coût prévisionnel des travaux incluant VRD s'élevant à 796 500 euros HT (hors options).

Considérant que l'avant projet sommaire est conforme aux orientations du programme ;

Considérant l'avis favorable émis par le comité de pilotage qui s'est réuni le 18 décembre 2018 ;

LE CONSEIL

⇒ **Après en avoir délibéré, (10 pour, dont 8 présents et 2 par procuration, 3 contre, 1 abstention)**

APPROUVE l'avant projet sommaire de réhabilitation d'un bâtiment en cœur de village et aménagements extérieurs

AUTORISE Madame le Maire à poursuivre les études de projet et à déposer la demande de permis de construire.

♦ DE 2018/056

- **Date du prochain CM : le 10 janvier 2019 à 19 heures.**
- **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 05**

